

Vous commenterez cet extrait tiré d'Émilie Biland, « Les transformations générationnelles de la politisation dans les collectivités territoriales », *Politix* 2011/4 (n° 96), p. 17-37.

Enquêté en 2003-2004, le service de la politique de la Ville de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) n'est pas représentatif de l'ensemble des services territoriaux (quelle subdivision administrative pourrait prétendre l'être ?), mais il cristallise plusieurs traits saillants de la période contemporaine. (...)

Les deux groupes d'âge présents au sein de la « direction de la vie des quartiers » (DVQ) se distinguent d'abord au niveau de leur formation, de leur statut d'emploi, et de leurs modalités d'accès à l'encadrement.

Souvent issus du militantisme, *via* les associations d'éducation populaire, les plus âgés ne sont pas devenus cadres dès la fin de leurs études. Bacheliers, ils ont d'abord été animateurs vacataires. La structuration de services municipaux dédiés à l'enfance et à la jeunesse leur a donné accès, au bout de quelques années, aux postes de directeurs de centres de loisirs, ainsi qu'à ceux (moins nombreux) de cadres en mairie. La mise en place de diplômés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que le passage du concours de rédacteur, ont contribué à leur professionnalisation et à leur accès progressif à l'encadrement. À partir des années 1990, la politique de la Ville a constitué un espace de reconversion pour ces animateurs-militants. Cette génération valorise le fait de participer à cette invention collective que constituent les comités de quartier, de développer des pratiques professionnelles innovantes, tout en restant fidèle à l'*ethos* des animateurs. Ils veulent « être dans le faire et dans le plaisir de faire », explique Mounia, à Gennevilliers depuis 1989.

À travers la figure du dévouement, de l'engagement total (« Je me donne corps et âme », dit Sylvie, à Gennevilliers depuis 1982), ils revendiquent une exemplarité qui en ferait des fonctionnaires pas comme les autres. Significativement, Sylvie marque sa distance à l'égard de l'administration en se tenant éloignée du lieu qui la représente. Elle limite ses passages en mairie aux seules réunions et se tient à la disposition des habitants le reste du temps, sans heure précise de permanence. Valoriser la dimension « humaine » du travail (discuter, échanger des services avec des habitants parfois connus depuis des années) permet d'opposer des qualités que seule l'expérience procure aux connaissances que l'école apprend. Pour ces anciens animateurs dotés d'un capital scolaire moins important ou moins légitime (car issu de la formation continue), c'est une manière d'affirmer leur capacité à exercer le métier qu'ils ont contribué à inventer.

Bien différente est la position des plus jeunes recrues. Nées dans la seconde moitié des années 1970, elles sont pour la plupart diplômées des troisièmes cycles spécialisés dans les « métiers de la ville ». Plusieurs sont entrées sur le marché du travail par le biais des mesures d'aide à l'emploi des jeunes. Leur recrutement à Gennevilliers leur assure un emploi plus stable et mieux rémunéré, bien qu'elles soient encore contractuelles. Mais refusant de n'être que des « animateurs avec de super-moyens » (Leïla, contractuelle depuis deux ans, maîtrise de sciences de l'éducation), elles estiment que le temps leur manque pour « monter des réseaux, faire des projets de développement social en fonction des difficultés de quartier » (Delphine, contractuelle depuis un an, DESS développement social). D'ailleurs, leur rythme (soirs et week-end) et leur lieu de travail (dans les « quartiers » plutôt qu'en mairie) échappent aux régulations pratiquées à l'hôtel de ville. Dans les réunions de service observées, ces agents

prennent position pour la limitation du nombre de samedis travaillés, pour le versement de primes de week-end et pour la possibilité de se faire rembourser les repas pris à l'extérieur... mais ne trouvent guère d'appui auprès des plus âgés.

Dans cet entre-deux (ni tout à fait cadre ni vraiment fonctionnaire), la réussite au concours d'attaché territorial est vue comme un moyen de quitter la ville pour accéder véritablement au statut de cadre territorial : lauréate en 2004, Delphine quitte Gennevilliers un an plus tard pour devenir directrice d'un service semblable dans une autre commune francilienne. Leur rapport aux habitants, est en fait nettement moins familier et empreint de réciprocité que celui de leurs aînés. Les activités d'animation, qui occupent une large place dans leur travail, entrent en contradiction avec la définition la plus noble du rôle. Ils estiment d'ailleurs que les « anciens » (un terme qu'ils utilisent eux-mêmes) maîtrisent moins bien qu'eux les méthodes et les outils de la politique de la Ville.

Finalement, la première génération d'agents de développement défend un métier, basé sur des savoir-faire acquis par l'expérience, transmis et pratiqué de manière collective. Par contraste, les nouvelles recrues tentent de faire reconnaître leur activité comme profession, adossée sur des compétences pointues mais transférables, attestées par une formation universitaire, et reconnue par un statut qui en régule l'accès.

La génération fondatrice de la DVQ comme les agents recrutés récemment se réclament tous de la « gauche », même si le vieillissement du parti communiste rend le choix d'une telle affiliation moins probable chez les jeunes. Ce qui change, en revanche, c'est la manière dont ils perçoivent le lien entre leur engagement politique et leur activité professionnelle. Pour Delphine, les comités de quartier devraient servir au développement local : le montage de projets et la démarche partenariale ne relèvent pas des visées électorales des élus mais du professionnalisme des cadres municipaux. Pour Sylvie, au contraire, ces comités doivent contrer la dépolitisation des classes populaires en général, et des anciens militants communistes en particulier.

En d'autres termes, la plus âgée situe la démocratie participative dans la continuité des sociabilités politiques anciennes, tandis que la plus jeune souhaite rompre avec les formes communistes de politisation, jugées trop exclusives tout autant qu'inefficaces du point de vue de l'action publique. De ce fait, leur vision de l'héritage politique local diverge.

(...) La position de collaborateur d'élus, sorte de directeur de cabinet de quartier, est mise en avant, par les plus anciens, comme un aspect noble du métier. Cette valorisation de la proximité aux élus ne peut être comprise sans faire référence aux expériences partagées de ces anciens animateurs et des nombreux élus municipaux qui sont enseignants. Appartenant à la même génération, ils se sont côtoyés lorsqu'ils étaient engagés (...). Dans les années 1980-1990, ils ont continué à travailler ensemble : les centres de loisirs municipaux étant installés dans les écoles, les liens entre animateurs et enseignants étaient relativement étroits. À l'inverse, les plus jeunes connaissent les élus depuis quelques années tout au plus et tiennent à garder des « rapports professionnels » avec eux. Veillant à ne pas faire la bise à « son » élu, Delphine critique en réunion cette manière de saluer certains habitants, qui tiendrait les nouveaux venus à l'écart. La familiarité l'inquiète, car elle manifeste le risque de privilégier les clientèles électorales sur le « développement » du quartier.